



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017-119 du 19 décembre 2017

**OBJET – Personnel – Création d'un poste au
Conservatoire et d'un poste au service
Communication – Modification du tableau des
effectifs**

*Rapporteur : M. le Vice-Président en charge du pôle « Ressources et Administration générale », S.FINE
Annexe : Tableau des effectifs*

Le 19 décembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 décembre 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 27 pour les délibérations n°2017-112 et 2017-113
28 pour la délibération n°2017-114
29 pour les délibérations n°2017-115 à 2017-120 et pour la motion n°2017-121

Nombre de pouvoirs : 9 pour les délibérations n°2017-112 et 2017-113
8 pour la délibération n°2017-114
7 pour les délibérations n°2017-115 à 2017-120 et pour la motion n°2017-121

Mme Martine ALYRE est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Éric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-114), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-115), M. Romain GRZYKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à M. Maurice DUFOUR
Mme Catherine GUIGLI à M. Yvon AIGUIER
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Renée PETELET (pour les délibérations n°2017-112 et 113)
Mme Claudé JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (pour les délibérations n°2017-112 à 114)
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO
M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 alinéa 1 (recrutement d'un contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité), 3-5 et 34,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2017-104 du 14 novembre 2017 créant notamment un emploi permanent de catégorie B du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux pour le futur chargé de communication,

Considérant que le Conservatoire a besoin de procéder à la création d'un emploi non permanent (contractuel) à temps non complet à raison de 12,5 heures hebdomadaires dans le cadre de l'accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an maximum sur le grade d'assistant d'enseignement artistique afin d'exercer les missions de professeur de chant,

Considérant que la délibération créant l'emploi précise le ou les grades correspondant à l'emploi créé, il n'est pas nécessaire de créer plusieurs emplois pour pouvoir se laisser la latitude de recruter sur différents grades,

Considérant que, conformément à l'article 3-5 de la loi du 26/01/1984 selon lequel « lorsqu'une collectivité ou un des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 26/01/1984 propose un nouveau contrat sur le fondement de l'article 3-3 de cette même loi à un agent lié par un contrat à durée indéterminée à une autre collectivité ou un autre établissement pour exercer des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique, l'autorité territoriale peut, par décision expresse, lui maintenir le bénéfice de la durée indéterminée », le service communication a besoin de créer un emploi permanent de catégorie A sur le grade d'attaché à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

Le conseil communautaire à l'unanimité (3 abstentions : B. Monier, C. Muhlach, R. Gryzka)

Recrutements – création de poste

❖ **Pour le Conservatoire**

- **Décide** de la création d'un emploi non permanent (contractuel) à temps non complet à raison de 12,5 heures hebdomadaires dans le cadre de l'accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an maximum sur le grade d'assistant d'enseignement artistique afin d'exercer les missions de professeur de chant,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants.
- **Modifie** le tableau des effectifs en conséquence

Création	Suppression
<ul style="list-style-type: none">■ Un emploi non permanent (contractuel) à temps non complet à raison de 12,5 heures hebdomadaires dans le cadre de l'accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an maximum sur le grade d'assistant d'enseignement artistique afin d'exercer les missions de professeur de chant,	

❖ **Pour le service Communication**

- **Décide** de la suppression d'un emploi permanent du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux de catégorie B de la filière administrative à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Et décide de la création d'un emploi permanent du grade d'attaché territorial de catégorie A à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires. L'emploi permanent est créé pour un titulaire et à défaut un contractuel afin que l'agent exerce les missions de chargé de communication.

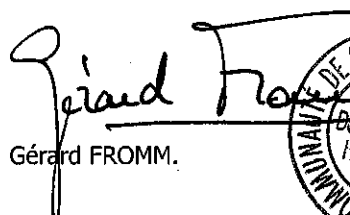
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants.

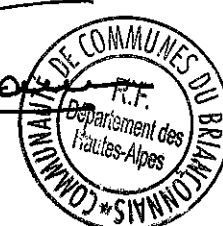
- **Modifie** le tableau des effectifs en conséquence

Création	Suppression
<ul style="list-style-type: none">■ Un emploi permanent du grade d'attaché territorial de catégorie A à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires. L'emploi permanent est créé pour un titulaire et à défaut un contractuel afin que l'agent exerce les missions de chargé de communication.	<ul style="list-style-type: none">■ Un emploi permanent du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux de catégorie B de la filière administrative à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gérard FROMM.



Date affichage : **09 JAN. 2018**

		EMPLOIS PERMANENTS		AR PREFECTURE
		1005-240500439-20171219-2017_119-0F		
CADRE D'EMPLOIS	GRADE	avant le 19/12/2017	après le 19/12/2017	OBSERVATIONS
FILIERE ADMINISTRATIVE		FILIERE ADMINISTRATIVE		
EMPLOIS FONCTIONNELS	Nombre d'emplois fonctionnels	2	2	
	Directeur Général des Services 20-40.000 HTS	1	1	
	DGAS des EPCI 20-40.000 HTS	1	1	
CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des attachés te	9	10	création de poste pour le chargé de communication lors du CC du 19/12/2017 (attaché)
	Attaché hors classe	0	0	
	Attaché principal	0	0	
	Attaché	9	10	
CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	7	6	suppression de poste pour le chargé de communication lors du CC du 19/12/2017 (cadre d'emplois des rédacteurs)
	Rédacteur principal de 1ère classe	2	2	
	Rédacteur principal de 2ème classe	1	1	
	Rédacteur	3	3	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints administratifs	14	14	
	Adjoint administratif principal de 1ère classe - échelle C3	1	1	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe - échelle C2	7	7	
	Adjoint administratif - échelle C1	6	6	
FILIERE TECHNIQUE		FILIERE TECHNIQUE		
CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	6	6	
	Ingénieur hors classe	0	0	
	Ingénieur principal	3	3	
	Ingénieur	3	3	
CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des techniciens territoriaux	8	8	
	Technicien principal de 1ère classe	2	2	
	Technicien principal de 2ème classe	2	2	
	Technicien territorial	4	4	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	3	3	
	Agent de maîtrise principal	1	1	
	Agent de maîtrise	2	2	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	38	38	
	Adjoint technique principal de 1ère classe - échelle C3	10	10	
	Adjoint technique principal de 2ème classe - échelle C2	3	3	
	Adjoint technique	25	25	
Emploi de catégorie C - Véolia	Emploi de catégorie C - Véolia	1	1	
FILIERE CULTURELLE		FILIERE CULTURELLE		
CADRE D'EMPLOIS DES PROFESSEURS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique	7	7	
	Professeur d'enseignement artistique hors classe	5	5	
	Professeur d'ens. artistique de classe normale	2	2	
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique	16	16	
	Assistant EA principal de 1ère classe	11	11	
	Assistant EA principal de 2ème classe	4	4	
	Assistant enseignement artistique	1	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE		FILIERE MEDICO-SOCIALE		
CADRE D'EMPLOIS DES CONSEILLERS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatif	0	0	
	Conseiller supérieur socio-éducatif	0	0	
	Conseiller socio-éducatif	0	0	
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatif	3	3	
	Assistant principal socio-éducatif	0	0	
	Assistant socio-éducatif	3	3	
CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants	5	5	
	Educateur principal de jeunes enfants	2	2	
	Educateur de jeunes enfants	3	3	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	1	
	ATSEM principal de 1ère classe - échelle C3	0	0	
	ATSEM principal de 2ème classe - échelle C2	1	1	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des agents sociaux	8	8	
	Agent social principal de 1ère classe - C3	1	1	
	Agent social principal de 2ème classe - échelle C2	1	1	
	Agent social	6	6	
CADRE D'EMPLOIS DES PUERICULTRICES TERRITORIALES	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales	2	2	
	Puéricultrice hors classe	1	1	
	Puéricultrice de classe supérieure	0	0	
	Puéricultrice de classe normale	1	1	
CADRE D'EMPLOIS DES INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux	2	2	
	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1	1	
	Infirmier en soins généraux de classe normale	1	1	
CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	22	22	
	Auxiliaire de puériculture ppale de 1ère classe - échelle C3	5	5	
	Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème classe - échelle C2	17	17	
FILIERE ANIMATION		FILIERE ANIMATION		
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS D'ANIMATION	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints d'animation	2	2	
	Adjoint d'animation de 1ère classe	0	0	
	Adjoint d'animation	2	2	
Total nombre de postes	Total nombre de postes	155	155	

GRADE/CADRE D'EMPLOIS	GRADE/CADRE D'EMPLOIS	avant le 19/12/2017	19/12/2017	OBSERVATIONS
CADRES D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	13	14	
	Adjoint technique	13	14	Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre de l'accroissement saisonnier d'activité lors du CC du 19/12/2017 (TNC 50%) pour le poste d'agent d'entretien à la crèche Guisane
CADRES D'EMPLOI DES ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique	0	1	
	Assistant enseignement artistique	0	1	création de poste pour le professeur de chant (remplacement départ) au sein du grade d'assistant d'enseignement artistique lors du CC du 19/12/2017 (TNC 12,5/20)
CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	0	1	
	Auxiliaire de puériculture ppale de 1ère classe - échelle C3	0	0	
	Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème classe - échelle C2	0	1	Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe dans le cadre de l'accroissement saisonnier d'activité lors du CC du 19/12/2017 (TNC 20%) pour le poste d'agent éducatif à la crèche Guisane
CADRES D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1	
	Adjoint administratif C1	1	1	
CONTRATS AIDES		CONTRATS AIDES		
CUI-CAE ou Emploi d'avenir : agent administratif redevance spéciale	CUI-CAE ou Emploi d'avenir : agent administratif redevance spéciale	0	0	
CUI-CAE ou Emploi d'avenir: agent technique polyvalent OM	CUI-CAE ou Emploi d'avenir: agent technique polyvalent OM	0	0	
Total nombre de postes	Total nombre de postes	14	17	